

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316498

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Domaines départementaux et espaces naturels : subventions aux associations -
quatrième répartition - exercice 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux espaces naturels et domaines départementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette quatrième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 163 300 € selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 81 500 € en fonctionnement pour six demandes de subvention « espaces naturels et domaines départementaux » déposées par quatre associations ;
- 80 000 € en fonctionnement pour une demande de subvention « taxe d'aménagement » déposée par une association ;
- 1 800 € en investissement pour une demande de subvention « taxe d'aménagement » déposée par une association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL